

ACTUALITÉ

SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE



QUOI DE NEUF semaine 44

ACTUS MILITANTES



Cette semaine NS CPE, PCEA, PLPA: bonifications d'échelons (6e et 8e) 2024; dispositif préparation concours interne - NS prestation de soutien psychologique / JORF décret d'attribution du ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire.

BOAGRI n°44 du 23-10-2025 au 30-10-2025

Direction générale de l'enseignement et de la recherche

<u>DGER/DAT/2025-702</u> Appel à candidatures en vue de pourvoir 1 emploi d'inspecteur / d'inspectrice de l'enseignement agricole

CPE, PCEA et PLPA Bonifications d'échelons (6e et 8e) au titre de l'année 2024

<u>Arrêté</u> du 28-10-2025 portant financement de projets de développement agricole et rural pour l'année 2025

<u>Arrêté</u> du 28-10-2025 portant financement de projet de développement rural et agricole pour l'année 2025

<u>Arrêté</u> du 28-10-2025 portant nomination d'une directrice générale par intérim de l'Ecole nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation, Nantes-Atlantique (ONIRIS)



Service des ressources humaines

<u>SG/SRH/SDCAR/2025-712</u> Recensement de l'ensemble des logements concédés par nécessité absolue de service (**NAS**) et actualisation des données « avantages en nature logement » des dossiers individuels de paie des agents – Toutes rentrées scolaires.

SG/SRH/SDDPRS/2025-715 Prestation de soutien psychologique assurée par Qualisocial.

<u>SG/SRH/SDDPRS/2025-721</u> Dispositif de préparation aux concours internes pour le recrutement dans les corps PCEA, PLPA et des CPE, session 2026.

<u>SG/SRH/SDDPRS/2025-719</u> examen professionnel de sélection pour l'avancement au grade d'ingénieur de recherche hors classe du ministère chargé de l'agriculture

Note de service du 28-10-2025 62026 - NDS - Examen professionnel IR HC

Mobilité

Les postes sont publiés sur le site dédié Rejoignez-nous, le site permet de retrouver l'ensemble des postes ouverts aux titulaires et contractuels (hors enseignement pour la première année) :

Les offres d'emploi du MASA

Les résultats : mobilité générale et au fil de l'eau

(Sur le site <u>recrutement.agriculture.gouv.fr</u> : « Rejoindre le ministère »/ « postulez à nos offres d'emploi »/ « Je consulte les calendriers et les résultats de la mobilité »)

Lien vers le calendrier des mobilités au "fil de l'eau"2025

Calendrier 2025 payes et pensions :

Lien du calendrier des payes et pensions 2025

JORF

Décret n° 2025-1011 du 29 octobre 2025 relatif aux attributions du ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire

(Décret n° 2025-1004 du 29 octobre 2025 relatif aux attributions du ministre de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature)

Arrêté du 23 octobre 2025 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture d'un examen professionnel de sélection pour l'avancement au grade d'ingénieur de recherche hors classe du ministère chargé de l'agriculture



ACTUS Chlorofil

Mobilité 2025 - Direction Résultats "Fil de l'eau" exceptionnel - EPLEFPA

CPE, PCEA et PLPA Bonifications d'échelons (6e et 8e) au titre de l'année 2024

Accompagnement au déploiement du bachelor agro FAQ - Octobre 2025

#SIA2026 - Salon International de l'Agriculture Calendriers et Règlements des Concours Généraux Agricoles "Jeunes"

60 ans de l'ESC (Éducation socioculturelle) Programme du séminaire interne du 14 nov. 2025

Inspecteur de l'enseignement agricole Appel à candidatures (1 emploi)

ACTUS MAASA

Enseignement agricole – Une attractivité qui ne faiblit pas, une chance pour le renouvellement des générations d'agriculteurs et l'avenir de notre agriculture

- L'enseignement agricole connaît une nouvelle hausse de ses effectifs à la rentrée scolaire 2025/2026 : +1,4 % d'élèves et étudiants, de la classe de 4e aux diplômes d'ingénieur agronome, vétérinaire et paysagiste.
- Les effectifs progressent ainsi de manière constante et sans interruption depuis 7 ans, portant une évolution de + 8 % depuis 5 ans et + 6 % sur 10 ans.
- Alors qu'un agriculteur sur 2 partira à la retraite dans les 10 ans qui viennent, le succès de l'enseignement agricole est une des clés pour le renouvellement des générations dont Annie GENEVARD a fait une priorité.

Fort de 800 lycées agricoles publics et privés répartis sur l'intégralité du territoire métropolitain et ultramarin, et de 16 écoles de l'enseignement supérieur, l'enseignement agricole recrute chaque année davantage de jeunes, de la 4e aux diplômes d'ingénieur agronome, de vétérinaire et de paysagiste. Les effectifs provisoires, qui pourraient connaître une légère variation dans les semaines à venir, montrent en effet une nouvelle augmentation significative des effectifs des établissements techniques pour l'année scolaire 2025/2026.

La voie scolaire de l'enseignement technique (de la 4e au BTS agricole hors apprentissage) affiche ainsi une nouvelle augmentation de +1,6 % à la rentrée et confirme la hausse déjà observée l'an dernier (+1,2 %). Plus de 2 500 élèves et étudiants supplémentaires ont rejoint l'enseignement agricole technique cette année, pour atteindre près de 158 000 élèves et étudiants à la rentrée. La voie scolaire confirme son attractivité pour la seconde année consécutive alors que précédemment la hausse des effectifs était portée par l'apprentissage.



L'enseignement supérieur agricole long (ingénieurs agronomes, vétérinaires et paysagistes), dont les effectifs ont augmenté de 26 % en dix ans, connaît une contraction du nombre d'étudiants de 1,1 % dans les cursus de référence, avec plus de 16 500 étudiants (hors césures) à la rentrée 2025. Dans le détail, les effectifs d'étudiants vétérinaires affichent une progression à la rentrée 2025 (+4,9 %) dans le cadre de la politique ministérielle d'augmentation des vétérinaires formés en France. Concernant les ingénieurs agronomes, une augmentation de 1,1 % des effectifs des écoles publiques est constatée alors que les effectifs globaux des ingénieurs fléchissent (- 3,1 %) du fait des difficultés de recrutement des écoles privées sous contrat.

L'objectif de 16 000 étudiants fixé pour 2025 dans le cadre du plan d'augmentation des effectifs de l'enseignement supérieur agricole a d'ores et déjà été atteint.

A la rentrée 2025, l'enseignement agricole compte ainsi près de 221 000 élèves, étudiants et apprentis, de la 4e aux diplômes d'ingénieur agronome, vétérinaire et paysagiste. Avec cette augmentation de +1,4 % des apprenants, l'enseignement agricole poursuit ainsi sa dynamique pour atteindre les objectifs d'augmentation des effectifs fixés par la loi d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture de mars 2025.

